

EKi Pages

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES D'EKIDOM • TRIMESTRIEL • NOV. 2018 #5

SPÉCIAL ÉLECTIONS

DES REPRÉSENTANTS DES LOCATAIRES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION D' EKIDOM
DU 22 AU 28 NOVEMBRE 2018

C'est vous qui votez !

ÉDITO 2

COMMENT VOTER ? 3

LISTES

Confédération
Syndicale des
Familles 4



Association Force
Ouvrière de Défense
des Consommateurs
et des locataires de
la Vienne 5



Consommation
Logement et Cadre
de Vie 6



Confédération Nationale
du Logement 86 7



Daniel Hofnung - Président d'EKIDOM



Du 22 novembre au 28 novembre inclus, vous élirez vos représentants au Conseil d'Administration de votre bailleur EKIDOM.

Au nombre de 4, ils seront, pendant les quatre années à venir, vos porte-paroles. Ils porteront, auprès de

votre bailleur, les propositions que vos différentes associations auront définies.

En concertation avec vos associations et par l'intermédiaire de vos représentants élus, vous participerez à la définition de la stratégie d'EKIDOM, et aux décisions concernant votre cadre de vie : vote du budget, arrêté des comptes, politique des loyers et des attributions de logements,

maintenance, réhabilitation et construction des logements, Conseil de concertation locative (CCL)...

Les membres des associations de locataires sont tous bénévoles. A votre écoute, ils réalisent un travail de terrain important. Ils défendent vos intérêts et sont en mesure de vous apporter écoute attentive et conseils adaptés pour toute question ayant trait à votre logement et à votre bailleur.

Dans ce numéro d'EKIPAGES, vous trouverez les modalités de vote et les professions de foi des différentes associations.

En participant nombreux à ces prochaines élections, vous conférerez à vos représentants une représentativité et une légitimité fortes.

Voter est un droit, c'est aussi un devoir citoyen. Voter, c'est être acteur de sa vie quotidienne.

Daniel HOFNUNG
Président d'EKIDOM

Le rôle d'un administrateur locataire

Les élections se déroulent tous les 4 ans. Le but est de désigner les 4 représentants des locataires au conseil d'administration d'EKIDOM.

En tant qu'administrateur, le représentant des locataires siège au sein de diverses commissions qui pilotent le fonctionnement courant d'EKIDOM. Par exemple, il assiste aux commissions d'attribution des logements, ainsi qu'aux commissions d'appel d'offres (ex : sélection des prestataires pour les contrats d'entretien, de nettoyage, de maintenance...). Il participe aussi aux conseils de concertation locative qui étudient les questions liées à votre

vie quotidienne telles que entretien, interphonie, vivre ensemble avant d'être soumises au Conseil d'administration...

Il décide avec les autres administrateurs du budget d'EKIDOM, de l'évolution des loyers, des travaux à réaliser...

Son rôle est important, l'élection n'est donc pas une formalité, loin s'en faut

#COMMENT VOTER ?

Voter par correspondance du 22 au 28 novembre 2018

Élections des représentants des locataires au Conseil d'Administration d'EKIDOM.



COMMENT VOTER?

Inutile de vous déplacer, le vote s'effectue par courrier

Vous allez recevoir votre matériel de vote la 3^{ème} semaine de novembre.

Il aura la forme d'une fiche composée d'une note explicative, d'une série d'étiquettes adhésives correspondant aux listes candidates, et d'une carte T détachable qui représente votre bulletin de vote. Ce matériel sera accompagné des professions de foi des listes candidates.

1 - Consultez les listes de candidats et les professions de foi.

2 - Détachez, parmi les étiquettes adhésives, celle qui correspond à la liste de votre choix.

3 - Collez-la sur le bulletin de vote, dans le cadre par simple pression des doigts.

4 - Détachez la carte de vote T.

5 - Postez, sans l'affranchir, la carte de vote T avant le 28 novembre 2018 à minuit.



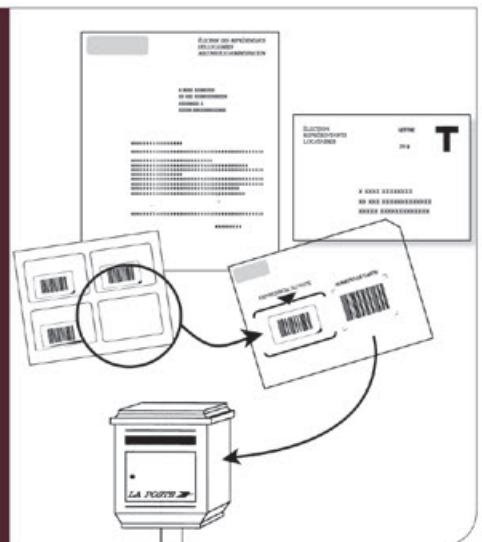
A SAVOIR

- Votre "NUMÉRO DE VOTE", pré-imprimé sous forme d'un code à barres, fera l'objet d'une lecture optique permettant d'émarger la liste électorale et de s'assurer qu'il n'y a pas de double vote. Il ne permet pas de connaître votre identité.
- Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et

aux libertés, cette opération électorale a fait l'objet d'une déclaration auprès de la CNIL (Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés).

• À PEINE DE NULLITÉ:

- plusieurs étiquettes de vote collées sur la carte
- pas d'étiquette de vote collée,
- inscription sur étiquette et/ou code-barres.



Vous allez recevoir les professions de foi des 4 associations candidates ainsi que les bulletins de vote entre le 20 et le 22 novembre prochains. Lisez attentivement la notice qui vous expliquera comment voter.

Votez est un droit, utilisez le!



Franck LEBAULT

Avec la CSF exigeons:

- › Un logement de qualité
- › Un loyer et des charges abordables
- › Un bien-être chez soi et dans son quartier

Ce que nous avons obtenu:

- › La limitation de la hausse des loyers
- › Des contrôles de charges et des remboursements
- › Des travaux d'amélioration des logements

Ce que nous demandons:

- › Le gel des loyers
- › La maîtrise des charges locatives
- › Des travaux de rénovation des immeubles vétustes et d'isolation pour réduire les charges de chauffage
- › La sécurisation des immeubles
- › Une information claire sur les tâches et les heures de présence des gardiens ou employés d'immeuble
- › Des loyers réévalués en cas de fermeture de cave ou tout autres équipement manquant et inscrits sur les baux

Les candidats

Franck LEBAULT

Nicole SEGUIN

Jean-Claude LARTIGUE

Georgette PASQUIER

Xavier LARTIGUE

Muriel CARPENTIER

Mohamed LOUZA

Marie CONTURSI

UDCSF/86

60 RUE DE SLOVENIE - 86000 POITIERS

TEL : 05 49 41 09 75

MAIL : udcsf.86@orange.fr



Michèle BELLOT-FRISQUET
Administratrice AFOC et EKIDOM

Tous les 4 ans, les locataires élisent leurs représentants au sein d'EKIDOM.

Siégeant au Conseil d'Administration et dans les diverses commissions de l'organisme, ils défendent les intérêts des locataires.

Voter pour la liste AFOC, c'est voter pour l'assurance d'être bien représenté, bien défendu, bien protégé et avoir une efficace prise en compte par vos représentants de vos droits de locataires.

Au Conseil d'Administration, votre représentant est attentif, vigilant, exigeant :

- Pour le montant des loyers et des charges locatives
- Pour les conditions de confort intérieur du logement et son environnement extérieur
- Pour les problèmes de plus en plus récurrents d'incivilité et de sécurité
- Pour la réhabilitation et l'entretien du patrimoine

Les candidats

Michèle BELLOT-FRISQUET

Poitiers.

Bernard THORRIN

Poitiers.

Lorène BELLOT

Poitiers.

Julien BAUDE

Mignaloux-Beauvoir.

Stéphanie VILLANNEAU

Montamisé.

Benoît AUGONNET

Mignaloux-Beauvoir.

Michèle CAILLE

Poitiers.

Patrick NAINTRE

Migné-Auxances.



Pascal CHEVALIER

Nous vous défendons en toute indépendance

Nous œuvrons depuis plus de 60 ans pour la défense et la représentation des locataires. Présents dans 69 départements, nous nous appuyons sur un réseau de 360 associations locales et de nombreux groupements de locataires au plus près de vous.

Nous nous faisons entendre par EKIDOM

Dans notre ville, quartier, immeuble, chacun a un rôle à jouer et doit être écouté et entendu. En votant CLCV, vous vous assurez d'être représentés dans les instances d'EKIDOM. Votre élu porte votre parole et obtient des améliorations pour votre logement et votre cadre de vie. À vos côtés, la CLCV connaît bien vos problèmes.

Pour les quatre ans à venir, vos élus CLCV s'engagent à vous représenter, négocier des améliorations, exiger d'EKIDOM le respect des règles et des lois et une prise en compte de la parole des locataires.

Payer plus pour moins de services, tel est le triste sort des locataires

Nous ne pouvons accepter que les locataires soient les premières victimes des coupes budgétaires imposées par l'État. Le poste entretien deviendra la variable d'ajustement financière pour les organismes, avec les conséquences catastrophiques sur notre vie quotidienne.

APL en baisse, pouvoir d'achat attaqué

L'Etat compte économiser 1,2 milliard d'euros sur le dos des plus modestes en modifiant la période de déclaration des revenus nécessaire au calcul de l'aide au logement. Nous ne pouvons accepter cette succession d'attaques contre le pouvoir d'achat et contre le logement social en général.

Les candidats

CHEVALIER Pascal

CHEVRIER Michèle

GROUSSET Jacques

CHOTARD Marcelle

BRISSON Stéphane

MARTIN Sophie

SIROT Pierre

FUSEAU Mauricette

C.L.C.V.

Consommation Logement et Cadre de Vie,
4, place Richard Cœur de Lion, 86000 POITIERS



Pierrette REAU
Présidente de la Fédération Départementale CNL86
Locataire Modèle Eloi
Beaulieu

Depuis les dernières élections en 2014, la fusion de LOGIPARC et SIPEA-HABITAT en EKIDOM au 1^{er} janvier 2017 a bouleversé tout le quotidien des locataires comme des équipes salariées en place. Cette fusion aurait été inévitable aujourd'hui mais elle a été trop rapide et mal préparée.

Depuis 2016, nous avons alerté et défendu, les demandes des locataires :

- Le maintien des antennes de proximité : 3 supprimées à Bel Air, Centre-ville et St-Eloi,
- L'amélioration de l'accueil téléphonique et physique pour les demandes des locataires,
- La nécessité de reprendre tous les accords collectifs passés entre les deux ex-bailleurs,
- La poursuite des réhabilitations programmées depuis 2015 : 106 logements à Beaulieu, les Tours roses et les immeubles des Couronneries : Schuman, Fief des Hausses, etc.
- L'amélioration du cadre de vie en lien avec tous les partenaires d'un quartier,
- Le maintien du pouvoir d'achat des familles : maîtrise des charges et du loyer.

**C'est ce que nous allons défendre
durant ce mandat avec l'élu-e CNL.**

**L'administrateur CNL est bien votre porte-parole
mais il ne siège pas pour lui-même ou pour
son immeuble. Il doit être soutenu par une
association de locataires forte de ses adhérents
actifs pour représenter tous les locataires.**

Les candidats

REAU Pierrette

Beaulieu - Poitiers

SANO Baba

Mignaloux-Beauvoir

MAZZOLENI-MOYSE Jeanine

Centre-ville - Poitiers

PAILLAT Jacques

Saint-Cyprien - Trois-Cités - Poitiers

GUIONNET Louissette

Beaulieu - Poitiers

TESSIER Patrick

Clos-Gaultier - Trois Cités - Poitiers

JEANNELLE Indiana

Bel Air - Poitiers

TOURNEUR Richard

Couronneries - Poitiers

CNL : Confédération Nationale du Logement 86 - Association d'usagers du logement

14, place Grand Goule - Beaulieu - 86000 POITIERS - Tél. : 05.49.01.73.29 - Port. : 06.11.46.15.18 - cnlfede86@sfr.fr

Permanences : au local CNL: Lundi : 14h-18h - Vendredi : 9h-12h Au Trois-Cités : maison des savoirs : 1^{er}, 3^{ème} Vendredi : 17h30-18h30



LOCATAIRES

VOUS
ÊTES

LES PREMIERS

CONCERNÉS,
VOTEZ!

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui pendant 4 ans seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier.

**Du 22 novembre
au 28 novembre 2018,
prenez la parole et votez !**

Pour en savoir plus , contactez
Sophie MELLIER au 05 49 60 51 53
ou www.ekidom.fr


E·KIDOM·fr
#L'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE GRAND POITIERS